

## Pleins feux

Optimisez votre relation avec votre conseiller **P.2**

## Planification financière

Votre guide des REEE **P.3**

## Formation pour investisseurs

Planification en vue des études postsecondaires d'un enfant **P.4**

## Le marché

Survol du marché **P.5**

# De bons conseils

AUTOMNE 2018

## Conseils financiers : *plus importants que jamais*

Les conseillers aident leurs clients à choisir les placements ainsi que la stratégie qui leur conviennent le mieux, mais surtout, à rester concentrés sur leurs objectifs à long terme.

par *Mark Brisley*

Directeur général et chef de Fonds Dynamique



### Le monde de la finance se complexifie.

Qu'il s'agisse de placement ou de planification, il est plus difficile que jamais de s'y retrouver.

Pensez-y.

Dans les années 1980, les certificats de placement garanti et les obligations d'épargne du Canada avaient la faveur du grand public. Seuls certains investisseurs plus audacieux s'intéressaient aux titres individuels. Aujourd'hui, il y a plus de 5 000 fonds communs au pays ainsi que des centaines de fonds indiciens, gérés et négociés en bourse.

En ce qui concerne la planification financière, les investisseurs avaient bien souvent un objectif en tête : la retraite. De nos jours, ils mettent de l'argent de côté pour l'achat d'une maison, les études de leurs enfants, les soins à donner à leurs parents âgés ou la protection de leurs propres revenus en cas de maladie grave ou d'invalidité. Les familles élargies viennent aussi compliquer la donne. Les seconds mariages, les enfants adoptés ainsi que les demi-frères et demi-sœurs font partie des facteurs à considérer.

Dans le contexte actuel, les conseils financiers comptent plus que jamais. Vous n'avez pas à me

croire sur parole. Voici d'ailleurs une recherche révélatrice :

- Ceux qui ont fait affaire avec un conseiller pendant 15 ans ou plus ont accumulé 3,9 fois plus d'actifs.<sup>1</sup>
- 88 % des gens qui investissent dans des fonds communs affirment que leur conseiller les a aidés à obtenir de meilleurs rendements.<sup>2</sup>
- 76 % des gens qui investissent croient que leur conseiller les aide à améliorer leur situation financière.<sup>3</sup>

Comme vous pouvez le constater, les conseils professionnels permettent aux ménages d'accroître leur sécurité financière. Les conseillers aident leurs clients à choisir les placements ainsi que la stratégie qui leur conviennent le mieux, mais surtout, à établir leurs objectifs à long terme et à garder le cap.

C'est encore plus vrai maintenant. ■

<sup>1</sup> Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 2016.

<sup>2</sup> Institut des fonds d'investissement du Canada, La perception des investisseurs canadiens quant aux fonds communs de placement et à l'industrie des fonds communs, Pollara, 2017.

<sup>3</sup> Advocis, Association des conseillers en finances du Canada, Sondage Consumer Voice 2015 – Investor Insights on the Financial Advice Industry, novembre 2015.

## PLEINS FEUX

# Optimisez votre relation avec votre conseiller

Un professionnel qui vous donne des conseils financiers vous permet de donner des priorités à vos objectifs et d'atteindre ceux-ci. Or, voici quelques suggestions pour profiter pleinement de la relation avec ce professionnel.



**TOUT COMMENCE PAR UN PLAN.**

## Évaluez d'abord votre situation financière

Avant de rencontrer votre conseiller de la Banque Scotia, vous devez bien connaître votre situation financière. C'est en examinant celle-ci que vous verrez comment un conseiller peut répondre à vos besoins uniques. Voici quelques étapes à suivre :

### 1. Calculez votre valeur nette

La liste de vos actifs et de vos créances est une étape importante pour évaluer votre santé financière et atteindre vos objectifs.

### 2. Établissez un budget

Où va tout votre argent? La plupart des gens évaluent assez bien leurs revenus, mais ils ont souvent de la difficulté à faire le suivi de leurs dépenses. Pour commencer, visitez le site [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com) et essayez notre **calculateur Trouver l'argent**. Vous aurez ainsi une nouvelle perspective sur vos finances.

### 3. Définissez vos objectifs financiers

Est-ce que vous épargnez pour la retraite, pour l'achat d'une première maison ou pour financer les études de vos enfants? Le plan financier que vous établissez avec votre conseiller dépendra de vos objectifs uniques et de votre étape de vie.

## 5 MOYENS POUR BÂTIR UNE RELATION FORTE AVEC VOTRE CONSEILLER



### Préparez-vous avant chaque rencontre.

Afin de tirer le maximum des rencontres avec votre conseiller, vous devez vous préparer en conséquence. Cela signifie de passer en revue vos objectifs financiers et de penser à des sujets qui pourraient être abordés. Assurez-vous d'apporter tous les documents pertinents, y compris les récents relevés de comptes, les plans de budgets et les documents fiscaux requis.



### Posez des questions.

Il est important que vous compreniez les placements que votre conseiller vous recommande et comment ceux-ci s'intègreront à votre plan financier. Si vous avez des doutes ou si vous ne comprenez pas certains points, demandez des précisions. Votre conseiller de la Banque Scotia sera

toujours prêt à répondre à vos questions.



### Devenez un investisseur informé.

L'établissement d'une relation avec votre conseiller requiert quelques efforts. Assurez-vous de lire les documents que vous recevez au sujet de placements potentiels et intéressez-vous à votre portefeuille. Votre conseiller de la Banque Scotia vous orientera vers des ressources utiles pour parfaire vos connaissances. Ainsi, la page Web **Honoraires et frais** du site de la Banque Scotia permet aux investisseurs de comprendre les coûts associés aux placements.



### Faites un suivi de vos placements.

Prenez l'habitude d'examiner vos placements en conservant un dossier de vos relevés de comptes,

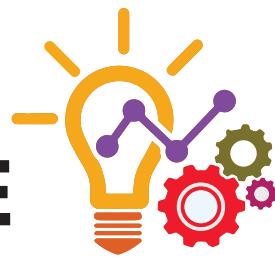
vos documents fiscaux et vos autres documents. Prenez le temps de lire vos relevés lorsque vous les recevez. Si vous avez des doutes ou des questions, communiquez avec votre conseiller.



### Tenez votre conseiller au courant de votre situation.

Il est important que votre conseiller soit informé de tout changement à votre situation financière ou personnelle. Des événements marquants, tels qu'un mariage, la naissance d'un enfant, un divorce ou le décès de votre conjoint, peuvent avoir un effet marqué sur votre situation financière. Vous devez donc informer votre conseiller à ce sujet, afin que des rajustements soient apportés à votre plan financier.

**Dans n'importe quelle relation, une communication franche et directe est la clé du succès.** Considérez la relation avec votre conseiller comme un partenariat, dont les deux associés travaillent activement pour atteindre vos objectifs financiers. Au moyen de cette approche, votre conseiller de la Banque Scotia peut vous donner les connaissances, le soutien et la motivation qui vous permettront d'atteindre vos objectifs financiers en toute confiance. ■



# Votre guide des REEE

Votre enfant souhaitera probablement suivre des études postsecondaires – qu'il s'agisse d'une formation au collège, à l'université ou dans le cadre d'un stage – mais les coûts connexes risquent d'être exorbitants pour vous ou lui.

Cependant, le régime enregistré d'épargne-études, ou REEE, constitue un bon moyen de mettre de l'argent de côté pour les études de votre enfant ou de votre petit-enfant et de le faire fructifier à l'abri de l'impôt jusqu'au moment où vous en avez besoin.

## REEE 101

 <b>Combien puis-je cotiser?</b>	<p>Vous pouvez verser dans un régime enregistré d'épargne-études un maximum à vie de 50 000 \$ par bénéficiaire.</p>
 <b>Quels types de REEE sont offerts?</b>	<p>Vous avez ces options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un régime familial pour regrouper les cotisations versées au nom d'un ou plusieurs bénéficiaires jusqu'à ce que chacun atteigne 31 ans.</li> <li>• Un régime individuel pour lequel vous pouvez désigner un seul bénéficiaire et y verser des cotisations sans restriction quant à l'âge du bénéficiaire ni à son lien avec le titulaire du compte (vous pouvez même être le bénéficiaire).</li> </ul>
 <b>Mes cotisations sont-elles déductibles d'impôt?</b>	<p>Les cotisations à un REEE ne sont pas déductibles d'impôt, mais tous les revenus de placement gagnés dans un REEE sont exempts d'impôt jusqu'au moment du retrait.</p> <p>Les gains acquis sont imposables et s'ajoutent au revenu du bénéficiaire lorsque des fonds sont retirés comme <b>paiement d'aide aux études (PAE)</b>.</p>
 <b>Comment puis-je cotiser?</b>	<p>Vous pouvez cotiser à un REEE par paiements forfaitaires ou par prélèvements automatiques périodiques de votre compte bancaire. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, utilisez l'outil <b>Diagnostic REEE de la Banque Scotia</b>.</p>
 <b>Que se passe-t-il si mon enfant (bénéficiaire) ne fait pas d'études post-secondaires?</b>	<p>Vous avez plusieurs options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous pouvez désigner un autre bénéficiaire, si vous remplissez certaines conditions.</li> <li>• Vous pouvez retirer le montant de vos cotisations au REEE sans payer d'impôt, mais vous devez rembourser au gouvernement toutes les sommes reçues sous forme de subventions et bons d'études versées dans ce régime. Le revenu de placement peut être retiré.</li> <li>• Vous pourriez être en mesure de transférer jusqu'à 50 000 \$ des revenus de placement gagnés dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou le REER de votre conjoint* si vous avez suffisamment de droits de cotisation inutilisés.</li> </ul> <p>* Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, renseignez-vous auprès d'un conseiller de la Banque Scotia.</p>

## Le saviez-vous?



En 2018-2019, les droits de scolarité des étudiants du premier cycle à temps plein au Canada ont **augmenté pour s'établir à 6 838 \$** en moyenne, en raison d'une **hausse de 3,3 %** par rapport à l'année universitaire précédente<sup>1</sup>.



Au Canada, le coût des études augmente : les estimations laissent entendre que la moyenne des frais de scolarité de l'étudiant universitaire qui fait quatre années d'études et qui obtiendra son diplôme **en 2029 s'établira à 36 068 \$<sup>2</sup>**.

<sup>1</sup> Statistique Canada (2018).

<sup>2</sup> Le montant reflète les droits de scolarité seulement et exclut les frais de subsistance, les frais obligatoires et les autres frais. On suppose une hausse annuelle de 3,3 % des droits de scolarité.

## Plus de la moitié des parents canadiens (56 %) n'ont pas profité des différentes subventions offertes pour les REEE<sup>3</sup>

### Subventions du gouvernement fédéral<sup>4</sup>

- La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) correspond à 20 % de la première tranche de 2 500 \$ de vos cotisations annuelles admissibles à un REEE. Vous pourriez recevoir jusqu'à concurrence de 500 \$ par an par bénéficiaire âgé de moins de 18 ans<sup>5</sup>, et un maximum de 7 200 \$.
- Vous pourriez aussi avoir droit à une SCEE supplémentaire, de 10 % ou 20 % sur le premier montant de 500 \$ cotisé chaque année, jusqu'à concurrence de 100 \$ par an par bénéficiaire âgé de moins de 18 ans<sup>5</sup>.

et d'un maximum à vie de 7 200 \$, selon votre revenu familial net.

- Les enfants nés le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et après cette date, et les enfants de ménages dont le revenu familial net est inférieur à 46 605 \$, peuvent recevoir un bon d'études canadien (BEC) de 500 \$ (dépôt initial) et de 100 \$ par an par bénéficiaire admissible, jusqu'à ce que le bénéficiaire atteigne 15 ans et jusqu'à un maximum de 2 000 \$. Le Bon d'études canadien sera déposé dans le REEE même si vous n'y cotisez pas.

Un conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à déterminer si vous êtes admissible à une subvention ou au bon d'épargne-études et s'assurer que les fonds provenant du gouvernement soient directement déposés dans votre REEE, le cas échéant.

<sup>3</sup> sondage Ipsos effectué entre le 3 août et le 15 août 2017.

<https://www.ipsos.com/en-ca/news-polls/canada-parents-RESP-knowledge-first-financial>

<sup>4</sup> Des conditions s'appliquent à toutes les subventions gouvernementales. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous.

<sup>5</sup> Jusqu'au 31 décembre de l'année du 17<sup>e</sup> anniversaire du bénéficiaire. Des restrictions s'appliquent.

<sup>6</sup> C'est l'Agence du revenu du Canada qui détermine l'admissibilité.

L'épargne pour financer les études de votre enfant et le coût potentiel de ces études peuvent constituer un défi de taille, toutefois votre conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à comprendre vos options de placement afin de prendre une décision éclairée selon votre situation financière. Pour plus de détails à ce sujet, ou pour ouvrir un REEE, communiquez avec votre conseiller de la Banque Scotia.

## FORMATION POUR INVESTISSEURS

# Planification en vue des études postsecondaires d'un enfant – Guide de survie pour parents et étudiants

Lorsque vient le temps de financer les études postsecondaires de leurs adolescents, les parents doivent établir avec eux un plan financier qui couvre tout (frais de scolarité, aide financière, gestion des finances des étudiants, etc.).

## 5 conseils aux parents



### 1 Faites vos devoirs

Les parents doivent d'abord évaluer leurs finances afin de déterminer quels programmes d'études collégiales et postsecondaires respectent leur budget familial et s'ils ont besoin d'aide financière. Les enfants ont-ils déjà un régime enregistré d'épargne-études (REEE)? Si c'est le cas, c'est bien, sinon il pourrait être encore avantageux pour vous d'en ouvrir un. Parlez à votre conseiller de la Banque Scotia pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

### 2 Établissez un plan de match avec votre famille

Au moment de planifier les études collégiales ou universitaires de vos jeunes, il est essentiel d'avoir une discussion franche et efficace avec eux. Assurez-vous qu'ils sont conscients des coûts, et informez-les s'ils doivent vous aider à payer leurs études, que ce soit en demandant un prêt étudiant ou en travaillant à temps partiel pendant leurs études.

### 3 Songez à demander une bourse d'études ou une subvention

Les bourses d'études, bons d'études et subventions sont différents types d'aide financière que vous n'aurez pas à rembourser. Les bourses d'études sont généralement attribuées au mérite, tandis que les bons d'études et les subventions

prennent aussi en compte la situation financière du demandeur. Vérifiez auprès de l'établissement scolaire où ira votre enfant pour savoir si vous pourriez être admissible à ce type d'aide financière et visitez les sites Web comme [ScholarshipsCanada.com](http://ScholarshipsCanada.com) pour connaître les sources de financement disponibles.

### 4 Songez aux prêts du gouvernement

Si une bourse d'études et une aide financière ne suffisent pas à combler vos besoins financiers, il sera peut-être nécessaire d'envisager un prêt étudiant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web du gouvernement du Canada pour l'aide financière aux étudiants au [www.canlearn.ca](http://www.canlearn.ca). Renseignez-vous auprès d'un conseiller de la Banque Scotia sur les autres options de financement comme une Ligne de crédit Scotia pour étudiants.

### 5 Soyez réaliste

Vous voulez que votre enfant reçoive la meilleure éducation possible pour qu'il parte du bon pied dans la vie. Cependant, il est important de ne pas compromettre votre situation financière pour payer ses études. Soyez prêt à envisager d'autres options pour épargner. Par exemple, si votre enfant habite à la maison au lieu de résider sur le campus, vous pourriez épargner plus de 10 000 \$ chaque année. ■

## 6 conseils aux étudiants pour gérer leur argent



À l'université, un grand nombre d'étudiants manquent de fonds avant la fin de leur trimestre. Voici quelques conseils pour vous aider à dépenser votre argent judicieusement.

### 1 Faites le suivi de vos dépenses

Où va tout votre argent? Une façon de le savoir est de noter sur papier tout ce que vous dépensez, qu'il s'agisse de livres scolaires, de frais de scolarité ou de repas et lattés pour emporter. Vous serez étonné de voir à quel point de petites dépenses peuvent rapidement s'accumuler. Apprendre à faire un budget est une compétence essentielle que les étudiants doivent maîtriser dès qu'ils quittent le foyer familial pour voler de leurs propres ailes.

### 2 Payez comptant

Les études le démontrent : si l'on paie nos achats en argent plutôt qu'avec une carte de débit ou de crédit, on peut réduire nos dépenses discrétionnaires de près de 30 %. Même s'il est facile et rapide de montrer sa carte devant un lecteur pour payer, cette pratique peut entraîner des dépenses non nécessaires.

### 3 Évitez d'acheter des livres neufs

L'achat de livres scolaires peut représenter une grande part de votre budget. Explorez d'autres options possibles, par exemple des versions électroniques ou la location de livres en ligne.

### 4 Songez à des cours en ligne

Les cours en ligne sont des solutions extrêmement intéressantes qui peuvent aider les étudiants à faire du rattrapage à moindre coût afin d'obtenir leur diplôme à temps ou même plus tôt que prévu. En évitant de payer des frais de scolarité et de pension pendant une année (ou même un trimestre) supplémentaire, vous pourriez faire toute une différence financièrement.

### 5 Vous vous levez tard? Changez de plan de repas

Si vous ne prenez jamais votre petit-déjeuner, alors il est inutile de payer pour un plan de trois repas. En optant pour un plan de deux repas seulement, vous pourriez économiser des centaines de dollars chaque trimestre.

### 6 Pensez au refinancement de vos dettes scolaires

Les prêts du gouvernement n'offrent pas toujours les meilleures modalités pour vous. Soyez toujours à la recherche d'occasions pour refinancer vos dettes universitaires à des taux d'intérêt plus intéressants. Rencontrez un conseiller de la Banque Scotia pour connaître les options qui s'offrent à vous. ■

## LE MARCHÉ

# Survol du marché

## Les bénéfices des entreprises font bondir les actions américaines.

Malgré les manchettes alarmistes au sujet des échanges commerciaux, l'indice S&P 500 a été en hausse en juillet, grâce à la progression des titres du secteur de la technologie de l'information et aux gains dans le secteur industriel. L'attention des investisseurs s'est donc détournée de l'incertitude relative aux relations commerciales pour se concentrer sur les solides bénéfices des sociétés. L'indice composé NASDAQ, largement composé de titres technologiques, a aussi atteint un sommet record au cours de ce mois grâce aux solides gains enregistrés par Amazon et au rebond de Netflix

après la publication de bénéfices trimestriels impressionnantes.

## La dégringolade de la livre turque pèse sur les marchés émergents.

En août, le président américain Donald Trump a annoncé de lourdes sanctions tarifaires sur l'acier et l'aluminium turcs importés après l'impasse des négociations visant à faire libérer un pasteur américain détenu en Turquie. La nouvelle, qui a fait plonger la livre turque, a entraîné dans sa chute les places boursières mondiales. Les titres boursiers européens se sont repliés : les investisseurs ont craint que la baisse de la livre turque et la crise économique potentielle en Turquie se répercutent sur d'autres régions de l'Europe. Les craintes

qui planent sur la Turquie ont produit un choc particulièrement retentissant sur les titres boursiers des marchés émergents : l'indice MSCI des marchés émergents ayant reculé de 2,68 % durant le mois.

## La décision judiciaire relative au projet Trans Mountain a nui aux actions canadiennes.

L'indice composé S&P/TSX a fléchi en août, un peu en raison du recul du secteur de l'énergie qui a été causé par la décision de la Cour d'appel fédérale du Canada de bloquer l'approbation du pipeline Trans Mountain. Les titres des producteurs pétroliers canadiens, malmenés par les rabais de prix en raison de l'engorgement des oléoducs, sont ceux qui ont été le plus durement touchés.

## L'Accord nord-américain se concrétise.

En toute fin de journée le 30 septembre, après plus d'un an de négociations houleuses, les États-Unis, le Mexique et le Canada ont conclu une nouvelle entente trilatérale, appelée Accord États-Unis–Mexique–Canada (AÉUMC). Cette entente est intervenue juste avant la date butoir du 1<sup>er</sup> octobre imposée par le président Trump. La résolution du conflit commercial a eu un effet positif sur les marchés. En marge de cet accord, les inquiétudes commerciales ont diminué, ce qui a été favorable au dollar canadien, et la rentabilité des sociétés canadiennes est moins directement menacée par la hausse potentielle des coûts des importations. ■

### RENDEMENT DES MARCHÉS

(Cumul annuel en \$CA au 28 septembre 2018) Source : Bloomberg

**▼-0,96 %**  
Indice des obligations universelles FTSE Canada

**▼-0,56 %**  
Indice composé S&P/TSX

**▲7,71 %**  
Indice S&P 500

**▲5,10 %**  
Indice MSCI Monde

**▼-1,00 %**  
Indice MSCI Marchés émergents

You êtes plus riche que vous le croyez.<sup>MD</sup>



<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2018. Tous droits réservés.

Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.

Les Fonds Scotia<sup>MD</sup> et les Fonds Dynamique<sup>MD</sup> sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.